

## Autorisation permanente

Temps de midi

Cette autorisation décharge l'école de toute responsabilité en dehors de l'établissement et de ses abords.

### L'ÉLÈVE EST AUTORISÉ À :

#### Pendant l'année scolaire :

- sortir de l'école pendant les temps de midi : Oui - Non (1)

### TALON À COMPLETER EN MAJUSCULES UNIQUEMENT

Je souigné(e) (NOM - PRENOM)

Père, mère, tuteur,

De l'élève (NOM - PRENOM)

De la classe de (2)

Domicilié :

Rue, N° :

Code postal + Ville :

Email :  @

GSM :

déclare, par la présente, accorder cette autorisation permanente et déclare adhérer au règlement d'ordre intérieur de l'École Secondaire de la Vallée de l'Attart.

Fait à

Le

\_\_\_\_\_  
Signature(s) du(es)  
responsable(s) légal(aux)

(1) Biffer les mentions inutiles

(2) 4GT, 5GT ou 6GT